



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aurillac, le 8 novembre 2021

Journée portes ouvertes du chantier des terrassements de la déviation de la RN122 Sansac-Aurillac

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes organise une visite du chantier de la déviation de la RN122 Sansac-Aurillac, **le dimanche 14 novembre 2021.**

Cette visite commentée sera effectuée en bus au départ du parking de l'aire événementielle de La Ponétie à Aurillac. Le parcours empruntera l'intégralité de la section déviation de la RN122, entre le Pas du Rieu et le giratoire de la Poudrière.

Informations pratiques :

Durée de la visite : 1h30.

Plusieurs créneaux possibles : Matin : 10h et 10h30 - Après-midi : 13h30, 14h, 15h00 et 15h30.

Inscription obligatoire :

Ligne Allo chantier (appel gratuit depuis un poste fixe)

 **N° Vert 0805 38 38 45**

Attention, le nombre de places est limité.

Mesures sanitaires : Pass sanitaire et port du masque obligatoires

Le projet de déviation de la RN122

La déviation de Sansac-de-Marmiesse et de raccordement au contournement sud d'Aurillac par la RN122 présente 10 km de tracé neuf et 3 km de reprise de voies existantes, sous forme d'une route bidirectionnelle à 2 voies de 3,50 m de large, avec des échanges à niveau (giratoires et carrefours en T). Principale opération d'aménagement du réseau routier national en cours dans le Cantal, cette déviation vise quatre objectifs : sécuriser les déplacements locaux et de transit, améliorer la desserte du secteur sud d'Aurillac, fiabiliser les temps de parcours, notamment dans la traversée d'Aurillac, améliorer le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN122. Sa mise en service complète est prévue début 2023. Ce projet représente un investissement total de 54,6 M€, financés par l'État (92,4%), le Département du Cantal (5,8%) et la CABA (1,8%).

CONTACT PRESSE

Francis Attard : 06 26 61 10 62

DÉVIATION RN122
SANSAC - AURILLAC

